

VILLAGE DE / OF ST-PIERRE-JOLYS

Réunion ordinaire du 19 mars 2008

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil qui a eu lieu à 19 h 30 le mercredi 19 mars 2008, dans la chambre du conseil au 466 rue Sabourin, dont les membres suivants étaient présents :

Maire : Réal Curé

Conseillers : Claude Gagné, Denis Fillion, Raymond Maynard, Luc Nadeau

Agente administrative principale : Rachelle Tessier

1. La réunion fut déclarée ouverte à 19 h 30.
2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 64-8

Raymond Maynard/Claude Gagné

IL EST RÉSOLU QUE le conseil du village de St-Pierre-Jolys approuve l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 19 mars 2008, du village de St-Pierre-Jolys, tel modifié.

Approuvée

3. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 5 mars 2008.

RÉSOLUTION N° 65-8

Claude Gagné /Raymond Maynard

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 5 mars 2008, du conseil du village de St-Pierre-Jolys, soit, par la présente, adopté.

Approuvée

4. Affaires provenant de la réunion ordinaire du 5 mars 2008.
5. **RAPPORT DU GESTIONNAIRE DES OPÉRATIONS**
6. **SERVICES DE TRANSPORTS**
Services publics, site d'enfouissement sanitaire, contrôle des animaux, digue communautaire

RÉSOLUTION N° 66-8

Denis Fillion /Raymond Maynard

IL EST RÉSOLU QUE Adam Chubey et Daniel Forest soient autorisés à s'inscrire au cours niveau 1, pour le traitement des eaux usées, qui sera offert du 12 au 15 mai 2008, et aussi au cours 1 pour la collection des eaux usées, qui sera offert du 9 au 12 juin 2008.

Approuvée

7. **LE RAPPORT DE L'AGENTE ADMINISTRATIVE PRINCIPALE.**
8. **LE LÉGISLATIF ET LA FINANCE**
9. **COMPTES FOURNISSEURS**
i) Approbation des comptes fournisseurs pour le 19 mars 2008

RÉSOLUTION N° 67-8

Luc Nadeau / Denis Fillion

IL EST RÉSOLU QUE les comptes du rapport financier, conformément à la liste en date du 19 mars 2008, pour la somme de 6 026,21 \$, soient approuvés pour déboursement.

Approuvée

10. PLANIFICATION ET SUBDIVISIONS

11. DÉLÉGATIONS ET AUDIENCES

- Donat Mellor – il s'intéresse à se brancher au système d'égout du village.
- Audience de services d'utilité publique concernant les tarifs d'égout – à 19 le 15 avril 2008.
- Audience pour le plan financier – à 19 h 30 le 6 mai 2008 – publicité les 4 et 11 avril 2008.

20 h – Délégation – Les résidents suivants de la MR sont présents : Donat Mellor, Jacques Tessier, Pierre et Paulette Chouinard. Le conseil exprime sa position de ne pas avoir d'objection à la demande de M Mellor pour se brancher sur le système d'égout du village de St-Pierre-Jolys en autant que l'étude technique montre que le projet est économiquement réalisable et qu'il ne gênera pas à la croissance du village à l'avenir. Dès que le conseil aura reçu le déboursement, conforme au devis remis par Genivar de la part de M Mellor, pour l'étude technique qui doit être complétée pour un tel projet, la directive sera donnée à la firme d'ingénierie Genivar d'avancer avec l'étude.

12. ARRÊTÉS

13. AFFAIRES DÉPOSÉES

14. CORRESPONDANCE OFFICIELLE

- Atelier concernant la collaboration régionale – à l'hôtel Fort Garry les 10 et 11 avril 2008.
- Le 4^e prix annuel d'excellence municipale.
- Éducation et la consultation concernant la sécurité routière au Manitoba (Traffic Safety Éducation & Consulting of Manitoba) – ateliers.
- Université du Manitoba - Rapport de scolarité de Jacqueline Martel – Certification en administration municipale au Manitoba.
- Carte de Remerciement – ECRB – Contribution envers projet d'échange avec les jeunes d'Iqaluit.
- Carte de Remerciement – Club Jolys.
- La Cabane à Sucre – « Sugaring Off Event » qui aura lieu les 12 et 13 avril 2008, demande de la désignation comme événement communautaire pour 2008.

RÉSOLUTION N° 68-8

Raymond Maynard/Denis Fillion

IL EST RÉSOLU QU'Adam et Daniel soient autorisés d'assister à l'atelier concernant la sécurité routière, qui aura lieu à St. Adolphe le 2 mai 2008.

Approuvée

RÉSOLUTION N°69-8

Claude Gagné/ Raymond Maynard

PUISQUE la Cabane à Sucre « Annual Sugaring Off Event » aura lieu le 12 et 13 avril 2008 ;

ET PUISQUE le comité fait la demande pour un permis extraordinaire de boissons auprès de la commission du contrôle des boissons du Manitoba ;

IL EST AINSI RÉSOLU que le conseil du village de St-Pierre-Jolys désigne la Cabane à Sucre « Annual Sugaring Off Event » comme étant officiellement un événement communautaire pour 2008.

Approuvée

15. COMMUNICATIONS

16. SERVICES DE PROTECTION

Service d'incendie, la police, OMU

17. LE PERSONNEL ET LES POLITIQUES

18. LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- i) Eastman Regional Development Inc.
- ii) Chaboillé
- iii) Triple R Futures Community Development Corporation
- iv) AMBM
- v) Community Futures Development
- vi) Promotion et l'aménagement résidentiel

19. SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

- i) Clinique vétérinaire de St. Pierre et région
- ii) Handi-Transit
- iii) Laval Cloutier
- iv) Coalition

20. COMITÉ DE LA RÉCRÉATION ET DE LA CULTURE

- i) Bibliothèque régionale Jolys
- ii) Rat River Recreation Commission
- iii) Centre récréatif de St-Pierre
- iv) Parc Carillon
- v) Services aux aînés

21. AFFAIRES COURANTES

22. NOUVELLES AFFAIRES

- Réviser les nominations aux comités
- Étudier les changements faits au budget et réviser le plan capital de 5 ans.

RESOLUTION N° 70-8

Denis Fillion/Luc Nadeau

IL EST RÉSOLU que les nominations aux comités ont été revues et que les changements suivants soient par la présente confirmés, effectivement pour le 15 avril 2008.

Chaboillé (CDC)

Maire: Réal Curé

Suppléant : Conseiller Denis Fillion

Services aux aînés

Conseiller Claude Gagné

Suppléant : Conseiller Luc Nadeau

Approuvée

RÉSOLUTION N° 71-8

Denis Fillion/Claude Gagné

PUISQUE la section 8.1 de l'arrêté des procédures prévoit un couvre-feu à 22 h 30 pour l'ajournement des réunions du conseil ;

ET PUISQU'il est nécessaire de prolonger cette réunion ;

IL EST AINSI RÉSOLU que le conseil prolonge la durée de la réunion par une demi-heure.

Approuvée

23. CORRESPONDANCE NON OFFICIELLE

- Bureau du président du conseil du trésor – budget 2008

24. AJOURNEMENT

RESOLUTION N° 72-8

Luc Nadeau/Réal Curé

IL EST RÉSOLU que la réunion ordinaire du conseil du village de St-Pierre-Jolys soit par la présente ajournée à 22 h 55.

Approuvée

VILLAGE DE ST-PIERRE-JOLYS

Maire

Agente administrative principale

